

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 16 DECEMBRE 2014

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Membres présents :

Mmes WEIXLER Colette, GRUNENBERGER Laetitia, DECK Nathalie, JEHL Nathalie et SIMLER Agnès

MM GROLLEMUND René, OBERT Jean-Paul, CHASTE Bruno, HABERKORN Christophe, JAEGLER Patrice, SCHÖNSTEIN Laurent (arrivé au point "Compte-rendu de réunions"), SIMLER Etienne, SUTTER Thomas

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membres absents non excusés : ./.

Membre ayant donné procuration : ./.

Secrétaire de séance : Mr CHASTE Bruno

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Orientations budgétaires
5. Budget 2015 : ouverture des crédits d'investissement
6. Recensement de la population
7. Demande de subvention
8. Acquisition d'un mannequin pour les pompiers
9. Divers

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mr Chaste Bruno est désigné en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé par les membres du conseil municipal.

3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Monsieur le Maire présente les comptes-rendus suivants :

- réunion de la commission communale des fêtes et cérémonies du 26 novembre 2014
- réunion relative au grand hamster du 3 décembre 2014
- réunion du SCOT du 10 décembre 2014
- réunion de l'association foncière de Grussenheim du 11 décembre 2014
- réunion du SAGE Ill-Nappe-Rhin (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du 11 décembre 2014
- réunion du conseil de communauté de la CdC du Pays du Ried Brun du 11 décembre 2014
- spectacle de Noël de l'école élémentaire du 12 décembre 2014
- fête de Noël du Groupe des Jeunes de Grussenheim du 13 décembre 2014
- réunion du comité de pilotage du marché de Noël du 15 décembre 2014

Sont également communiqués les comptes-rendus ci-après :

- réunion de la commission communication de la CdC du Pays du Ried Brun du 15 décembre 2014 par Mme Deck Nathalie
- réunion du syndicat de la Blind du 28 novembre 2014 par Mme Weixler
- réunion du parc à grumes du 2 décembre 2014 par Mr Grollemund René
- réunion du Grand Pays de Colmar par Mme Jehl Nathalie et Mr Schönstein Laurent.

4. ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Dans le cadre de la préparation du budget 2015, différents projets sont proposés : l'aménagement du chemin du Mauchen, l'enfouissement des conteneurs, inscription de crédits pour l'acquisition éventuelle d'un bâtiment.

L'ensemble de ces points seront rediscutés lors de la réunion de la commission communale des finances et lors du vote du budget primitif 2015.

5. BUDGET 2015 : OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENTS

Le conseil municipal,

Vu les articles L 1111-1 et suivants, L 2121-29 et 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les crédits ouverts en section d'investissement sur le budget 2014,

Considérant la nécessité d'ouvrir les crédits d'investissements sans attendre l'adoption du budget primitif 2015,

Après en avoir délibéré

☞ décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits

d'investissement ouverts au budget de l'exercice précédent, hors remboursement d'emprunt soit $470\,503,00 \times 1/4 = 117\,625,75 \text{ €}$

Ces crédits sont ventilés sur les chapitres suivants :

- chapitre 21 : 17 625,75 €
- chapitre 23 : 100 000 €

↳ décide que ces crédits seront repris lors du vote du budget primitif 2015

VIREMENTS DE CREDITS

Mr le Maire informe le conseil municipal que suite à la notification définitive des dotations 2014, il s'avère que montant budgétisé pour le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) est insuffisant. En effet, le montant initialement notifié de 9 371 € est finalement de 9 555 €. Aussi, il y a lieu de porter le virement de crédits suivant :

- de l'article 022 "Dépenses imprévues" : - 184,00 €
- à l'article 73923 "FNGIR" + 184,00 €.

Le conseil municipal n'émet aucune objection quant à ce virement de crédits.

6. RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dans le cadre du recensement de la population qui se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015, deux candidatures ont été réceptionnées pour les deux postes d'agents recenseurs. Il s'agit de Mmes Herque-Haumesser Lucie et Grutter Irène.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les candidatures de Mmes Herque-Haumesser Lucie et Grutter Irène.

Dans le cadre de leurs missions, les agents recenseurs seront rémunérés comme suit :

- Mme Herque-Huamesser Lucie (recrutée en tant que vacataire) selon le barème ci-dessous :

Type de rémunération	Montant de rémunération
Bordereau de district	5,39 €
Bulletin individuel	1,08 €
Feuille de logement	0,54 €
Adresse collective	0,54 €
Séance de formation	21,04 €

- Mme Grutter Irène étant déjà un agent communal sera rémunéré en heures complémentaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à verser les rémunérations tels que spécifiées ci-dessus.

7. DEMANDES DE SUBVENTIONS

Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas réserver une suite favorable aux demandes de subvention déposées par : l'APALIB, l'APAMAD, Delta Revie, Espoir, l'Ecole Alsacienne de Chiens-Guides d'Aveugles, la Communauté Emmaüs de Cernay, l'amicale des anciens maires d'Alsace - section du Haut-Rhin.

8. ACQUISITION D'UN MANNEQUIN POUR LES POMPIERS

Lors d'une réunion entre les chefs de corps des Centres de Premières Interventions rattachés aux Centre de Secours de Muntzenheim et les maires des communes concernées, il a été décidé d'acquérir un mannequin pour les séances de formation des pompiers. Le montant total de cet achat s'élève à 3 597,60 € TTC. La commune de Jepsheim se charge de l'acquisition et réclamera la quote-part à chaque commune.

Le conseil municipal émet un avis favorable quant à la participation de l'achat du mannequin. Il est précisé que cette somme sera déduite de l'enveloppe annuelle allouée aux sapeurs-pompiers.

9. DIVERS

- **70^{ème} anniversaire de la Libération** : Les plaques en l'honneur des victimes ont été livrées et seront posées avant les cérémonies commémoratives de la Libération. L'emplacement précis sera discuté lors de la réunion de la commission communale du 70^{ème} anniversaire qui aura lieu le 17 décembre. Les invitations ont été envoyées. Concernant le repas, il est décidé de fixer un prix de 10 € pour les enfants.
- **Fête des aînés** : Mme Weixler Colette présente le menu retenu par la commission. Des animations sont également proposées.
- **Projet périscolaire** : Les représentantes des parents d'élèves souhaitent réaliser un sondage en vue de l'ouverture d'un périscolaire. Pour se faire, elles ont élaboré un questionnaire qui sera distribué aux familles concernées.
- **Demande d'utilisation du Foyer** : Comme chaque année, le FCG (section Féminine) sollicite la possibilité d'utiliser la grande salle du Foyer pour travailler le physique et réaliser des exercices techniques et de psychomotricité pour une durée de 3 mois à partir du 7 janvier 2015. Le conseil municipal émet un avis favorable à cette demande.
- **Assemblée générale de l'AaMaCA** : Mr Gabriel Spenlehauer, Président de l'association des Anciens Maires et Adjointes du Canton d'Andolsheim sollicite la commune :
 - pour la mise à disposition gratuite de la salle du Foyer pour leur assemblée générale qui se déroulera le Samedi 7 février 2015,

- la prise en charge des boissons (apéritif et déjeuner).
Le conseil municipal, après discussion, décide de répondre favorablement à ces demandes.
- **Stationnement cour du presbytère** : Contact sera pris auprès de Pôle Habitat pour discuter des modalités pratiques de stationnement dans la cour du Presbytère.
- **Meuble de rangement dans la salle d'évolution** : le devis n'a pas encore été réceptionné.
- **Visite périodique de sécurité** : Mr le Maire informe le conseil municipal que la commission de sécurité passera au Foyer courant 2015.
- **Permis de construire de Mr & Mme Boulanger** : La sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées statuera sur ce dossier le 22 décembre 2014. Mr le Maire doit transmettre un avis à la dite commission.
- **Grillage Pare-ballons** : Mr Simler Etienne rend compte de l'avancée de ce dossier. Des demandes de subventions seront adressées à la Ligue du Football et au Conseil Régional.
- **Ancien logement de l'abbé Brillenmeyer** : Le logement a été remis en peinture et le bail a été dénoncé au 1^{er} décembre 2014.
- **Intercommunalité** : Messieurs Haberkorn Christophe et Sutter Thomas sollicitent des informations sur le futur de l'intercommunalité. Mr le Maire donne les derniers éléments.
- **Site internet** : Un rendez-vous est fixé au 6 janvier 2015 pour une présentation du nouveau site internet de la commune.
- **Prochaine réunion** : La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 13 janvier 2015 à 20 heures.

La séance est levée à 23 heures 45.

Le Maire, Martin KLIPFEL